



HAL
open science

Écriture professionnelle et phraséologie : choix du figement et relation interdiscursive

Christina Romain, Véronique Rey, Marie-Emmanuelle Pereira

► **To cite this version:**

Christina Romain, Véronique Rey, Marie-Emmanuelle Pereira. Écriture professionnelle et phraséologie : choix du figement et relation interdiscursive. M. Kauffer & Y. Kerommes. Approches théoriques et empiriques en phraséologie, Stauffenburg Verlag GmbH, pp.265-278, 2019. hal-02375265

HAL Id: hal-02375265

<https://hal.science/hal-02375265>

Submitted on 21 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Romain, C., Pereira M.-E. et Rey V. 2019. Ecriture professionnelle et phraséologie : choix du figement et relation interdiscursive. In M. Kauffer & Y. Kerommes (Eds.). Approches théoriques et empiriques en phraséologie. (265-278). Tübingen : Stauffenburg Verlag GmbH.

Christina Romain / Véronique Rey / Marie-Emmanuelle Pereira

Écriture professionnelle et phraséologie : choix du figement et relation interdiscursive

Nous questionnerons la phraséologie dans des productions de rédacteurs professionnels dont l'écriture est l'activité principale. L'une des missions du rédacteur professionnel est de rédiger des billets de façon non polémique dans des situations de crise.

Dans ce contexte-là, le rédacteur professionnel doit être capable de gérer la relation entre le mandataire, source de la commande en écriture et les lecteurs, en tenant compte des finalités de la situation de communication. Le principe est d'appliquer dans la production écrite les connaissances scientifiques que nous avons de la communication orale, notamment en pragmatique.

Nous émettons l'hypothèse que la présence d'une phraséologie explicite serait constitutive d'un véritable marqueur de savoir-faire pragmatique en matière de gestion de la tension.

Généralement le modèle représentatif de la phraséologie est le figement identifié par la non-compositionalité sémantique, la non-actualisation des référents, la fixité syntaxique, et la restriction combinatoire (Gross 1996, Martin 1997, Mejri 1998, Gonzalez-Rey 2002, Svensson 2004, Legallois / Tutin 2013). Nos recherches conduisent à interroger l'enjeu du figement dans un écrit professionnel : est-il opérationnel dans le cadre de notre corpus ? Ceci amène à questionner la classification et la délimitation d'unités phraséologiques propres à la rédaction professionnelle. Selon nous, un figement explicite, résultant d'un choix conscient de la part du rédacteur professionnel, consisterait à articuler le contenu de son discours avec des

marqueurs de relation. La répétition de structures syntaxiques porteuses de ces marqueurs conduirait ainsi à un savoir-faire pragmatique du rédacteur professionnel.

Le propos est donc de tester l'hypothèse selon laquelle pour gérer au mieux la situation de communication écrite dans un contexte professionnel, le rédacteur professionnel aurait recours de façon explicite à une structure spécifique en phraséologie, le figement.

1 Cadre théorique de l'analyse

1.1 Place de la pragmatique dans la rédactologie professionnelle

Le rédacteur professionnel se positionne par son savoir-faire dans une situation de communication écrite médiatrice entre un commanditaire et un destinataire. L'intention discursive motive explicitement ses textes qui sont susceptibles de produire des actes (tels qu'un texte de procédure), des positionnements relationnels (tels qu'une recherche de négociation ou un avertissement) ou encore des prises de décision (comme un rapport d'information thématique). Si le texte produit par le rédacteur professionnel est globalement informatif, il est aussi relationnel entre destinataire et destinataire(s). Ainsi l'écriture rédactionnelle professionnelle donne-t-elle naissance à un écrit qui convoque un contrôle cognitif spécifique des différentes étapes de sa production mais aussi de ses buts rhétoriques et pragmatiques (Kellog 2008).

Notre objectif est d'analyser les enjeux des choix discursifs et linguistiques opérés par le rédacteur professionnel au moment de tisser du lien langagier avec son (ses) destinataire(s). En effet, le rédacteur professionnel, s'il doit adapter son contenu aux destinataires et au message qui leur est adressé, doit également faire le choix d'une position énonciative spécifique. Cela peut le conduire à anticiper et atténuer voire adoucir les atteintes éventuelles (menaces discursives) qu'il peut produire à la face du destinataire (Beaudet / Clerc 2008). En effet, si l'interaction induit une action réciproque des interlocuteurs (Goffman 1973), toute interaction, orale comme écrite, est potentiellement menaçante pour la face de chacun des interactants. Par face, Goffman (1973, 1974) entend à la fois le territoire occupé par chacun (le territoire professionnel par exemple) ainsi que la dimension narcissique de

chaque individu (l'image de soi que l'on entend avoir et / ou donner à autrui). Il a ainsi posé les concepts de « face want » (volonté de protéger sa face) et de « face work » (travail de protection de la face) qu'il définit respectivement comme le travail mis en place par les interactants pour y parvenir et comme la volonté de préserver sa propre face et la face d'autrui dans l'interaction. Ce travail de figuration, ce positionnement constitutif de menace et / ou de ménagement produit à la face revêt un enjeu interactionnel déterminant constitutif d'une contrainte pesant sur la rédaction experte (Plane *et al.* 2010, Kavanagh 2007, Rey / Beaudet 2011). L'étude de ce positionnement sera au centre de notre attention puisque nous allons l'interroger au regard des structures phraséologiques et de leurs liens avec la négociation de la relation interdiscursive.

Afin de répondre à nos interrogations, nous utiliserons un cadre théorique dont relèvent des travaux conduits tant en phraséologie qu'en linguistique interactionnelle. Ces derniers travaux portent sur la notion de face (Goffman 1973), de politesse linguistique (Brown / Levinson 1987, Kerbrat-Orecchioni 2005), et de montée en tension (Fracchiolla *et al.* 2013). L'analyse interactionnelle de la gestion de la tension par le rédacteur professionnel vise le questionnement de la relation établie à l'écrit entre scripteur et lecteur, destinataire et destinataire. Ce type d'interaction se distingue de l'interaction *in praesentia* qui revêt une meilleure potentialité d'adaptation aux réactions de l'interlocuteur en temps réel (reformulation, explicitation, etc.). Dans le cas de l'interaction *in absentia*, il est donc nécessaire pour un rédacteur professionnel d'anticiper les malentendus et autres sources de tension.

Enfin, nous évoquerons les études conduites sur la politesse montrant que cette dernière favorise la relation sociale et serait même la « clef du lien social » (Guéguen 2008). Il s'avère décisif pour le rédacteur professionnel de maîtriser les procédés de politesse linguistique, de ménagement des faces, actes valorisants, abstention et contournement, etc. En effet, afin de faciliter la mise en relation avec le destinataire, et par là la transmission du message, chacun recherche généralement une protection simultanée de sa propre face et de « celle d'autrui (Goffman 1973).

1.2 Phraséologie et procédés de ménagement des faces

Notre hypothèse est que la convocation d'outils phraséologiques est constitutive de la maîtrise des enjeux interactionnels. Ces derniers convoquent

certes des relationèmes (taxèmes) ou marqueurs de relation – unités linguistiques – mais aussi des phrasèmes spécifiques à la relation ou pragmatèmes – unités phraséologiques.

Posons la différence entre relationèmes et phrasèmes de relation :

- les relationèmes sont identifiés comme marqueurs de relation dans tout discours (par exemple le choix du terme d'adresse « vous » vs « tu ») ;
- les phrasèmes de relation ne deviennent éléments au service de la relation qu'au sein du tissage de liens entre le scripteur et le lecteur dans un document spécifique. Ils le deviennent car la répétition au sein de ce document particulier en fait une unité phraséologique s'inscrivant dans une relation particulière. Ainsi le rédacteur professionnel ne recourt pas mécaniquement aux relationèmes que tout un chacun pourrait utiliser mais il les articule avec d'autres éléments susceptibles de construire une relation rassurante pour le destinataire (par exemple « nous mis au service du vous » vs « vous en position d'accusé » : « nous restons à votre disposition... nous vous aiderons à remplir cette déclaration... » vs « remplissez ce document... si vous ne le remplissez pas, cela nous conduirait à vous mettre en demeure de... »).

La phraséologie est définie par Legallois / Tutin (2013 : 3) « comme le domaine qui traite les séquences lexicales perçues comme préconstruites ». Ces auteurs poursuivent en soulignant que la phraséologie « intègre désormais des objets d'étude très variés, allant des collocations aux séquences discursives en passant par la parémiologie, ou encore, les schémas syntaxiques » et, comme le rappelle Schmale (2013 : 29-30) citant les travaux de Burger *et al.* (1982), « une association ('Verbindung') d'au minimum deux lexèmes est considérée comme phraséologique selon les cas suivants » :

- les lexèmes constituent un ensemble qui ne peut pas être expliqué intégralement à partir des régularités syntaxiques et sémantiques générales de combinaison
- si l'expression est couramment utilisée au sein de la communauté langagière à l'instar d'un lexème ».

Ainsi le rédacteur professionnel, par la répétition d'unités linguistiques, tendrait à créer, à l'échelle du document, des unités phraséologiques visant une efficacité discursive et l'élaboration d'une relation coopérative. Par exemple, lors de la rédaction d'une allocution d'une rectrice d'université canadienne, d'une durée orale de 4 minutes, le R.P. a répété près de 25 fois les mots « université » et « universitaire ».

Burger (1998) pose quant à lui des catégories phraséologiques parmi lesquelles il décrit les « phrasèmes communicatifs, formules de routine ou idiomes pragmatiques ». Plus précisément, Schmale (2013 : 30) rappelle que Burger décrit les expressions phraséologiques comme figées et en lien avec « des constellations situationnelles spécifiques servant à la régulation discursive (encore deux mots, bienvenue), à l'expression de la politesse au sens large (excusez-moi, félicitations), ou à l'introduction de commentaires métadiscursifs (pardon, ou plutôt...), etc. ». Cet auteur (2013 : 36) poursuit en soulignant que « les expressions préformées [...] portent également une empreinte pragmatique, c'est-à-dire qu'elles sont rattachées pragmatiquement à des contextes d'utilisation ».

C'est cette approche pragmatique de la phraséologie à travers les phrasèmes de relation (phrasèmes communicatifs), que nous allons étudier. Nous nous intéresserons ainsi à la présence de relationèmes et à leur cotexte afin d'identifier les phrasèmes de relation et leur enjeu interactionnel. Notre attention se portera donc sur des séquences lexicales figées car répétées tout au long du texte produit par le rédacteur professionnel. Ainsi, nous étudierons les phrasèmes de relation en les envisageant comme des séquences lexicales, ayant elles-mêmes pour élément central des relationèmes, visant une élaboration de la relation interdiscursive au service d'une relation interpersonnelle coopérative dans un contexte potentiel de tension.

Cette tension vient de la visée discursive des documents : inciter à l'action dans un contexte contraint.

Notre corpus est issu de deux contextes discursifs : 1) accompagner des clients tout au long d'un formulaire de réclamation ; 2) porter à la connaissance des usagers les conditions d'utilisation et de fonctionnement du service de l'animation socioculturelle d'une commune. Nous interrogeons donc le lien entre phraséologie et pragmatique dans ces contextes singuliers d'une communication écrite gérée par un rédacteur professionnel.

1.3 Phraséologie et pragmatique

Ce sont les travaux de Bally (1909) qui permettent de mettre l'accent sur une phraséologie à mission pragmatique (cf. historique dressé par Legallois et Tutin (2013 : 6)). Plus récemment, ceux de Wray (2002) soulignent l'hétérogénéité du lexique mental parmi lequel est identifié le lexique interactionnel comme « spécialisé dans le langage formulaire, les routines

discursives, à l'œuvre dans les interactions verbales » (Legallois et Tutin 2013 : 17). Enfin, Edmonds (2013) décrit un positionnement visant l'inscription mémorielle des expressions conventionnelles. Selon l'hypothèse lexicaliste traditionnelle, les unités phraséologiques seraient stockées dans le lexique mental. Cependant, Edmonds (2013) formule l'hypothèse d'une compétence pragmatique plus pertinente pour expliquer les associations entre actes langagiers et expressions conventionnelles. Cela serait à même de justifier une extension du domaine de la phraséologie.

Le rédacteur professionnel garderait en mémoire le process, la procédure caractéristique d'un marqueur de savoir-faire pragmatique permettant la gestion de la tension ou encore l'entretien d'une relation coopératrice voire négociatrice.

L'idée est donc d'ouvrir la phraséologie à la pragmatique : il s'agit de décrire la façon de gérer l'énonciation en fonction du document à rédiger. Cette démarche vise à mettre en lumière la façon dont le rédacteur professionnel opère des choix conscients constitutifs de marqueurs de savoir-faire pragmatique.

Nous proposons une analyse spécifique des outils phraséologiques au service de la relation interdiscursive consensuelle chez le rédacteur professionnel. Nous considérons comme unités phraséologiques des séquences lexicales (polylexicalité) qui se répètent tout au long d'un texte, qui contiennent en leur sein des relationèmes, et qui sont elles-mêmes constitutives d'une structure syntaxique spécifique ayant pour effet d'apaiser la relation, alors même que la stricte transmission informationnelle serait susceptible d'attiser ou de créer de la tension. C'est la répétition d'un fait discursif qui nous conduit à y voir une unité phraséologique. Le figement se créerait à l'échelle du document issu de la rédaction professionnelle.

Ainsi donc, nous avons adopté une perspective pragmatique au sein de l'étude de la phraséologie. Pour cela et dans la lignée des travaux de Legallois et Tutin (2013), nous considérons les unités phraséologiques comme des séquences lexicales pré-construites en termes de schémas syntaxiques constitutifs d'au moins deux lexèmes mais aussi présentes tout au long d'un document. Nous considérons donc que la récurrence de ces structures est déterminante de leur rôle phraséologique. Si on reprend l'exemple de la page 4, portant sur les phrasèmes de relation, on considérera la récurrence de structures telles que le « nous + verbes de coopération + présent / futur de

l'indicatif » comme des unités phraséologiques fréquemment utilisées au sein de la rédaction professionnelle et comme des combinaisons syntaxiques de lexèmes ne s'expliquant pas seulement à partir de leur régularité mais aussi par le contexte spécifique de l'énonciation et de l'enjeu pragmatique visé par l'écrit.

1.4 Questionnement

Nous nous intéressons à l'approche pragmatique écrite de la phraséologie à travers l'étude des phrasèmes de relation en contexte de rédaction professionnelle et de tension interactionnelle. Notre hypothèse est que la gestion de la tension interactionnelle inhérente à l'information transmise conduit le rédacteur professionnel à utiliser des marqueurs phraséologiques de relation. Ces phrasèmes de relation viseraient à accompagner et plus largement à véhiculer les relationèmes au service du ménagement et la valorisation des faces. Nous postulons donc l'existence de phrasèmes de relation constitutifs de séquences syntaxiques répétées (figées) dont l'élément central serait composé par au moins un relationème.

Lors de travaux antérieurs nous avons mis en évidence des éléments constitutifs d'une forme de modélisation de la rédaction professionnelle pacifiée en contexte de tension. Nous avons identifié une forme de préfigement de la relation que nous présenterons dans la première partie de notre analyse, avant d'étudier le corpus au regard de notre hypothèse.

Ce corpus est composé de deux documents rédigés par des rédacteurs professionnels. La commande était de réécrire les textes initiaux dans le sens d'une meilleure transmission de l'information :

- un formulaire de réclamation rédigé pour la firme Hyundai (commande de réécriture visant une meilleure clarté et une meilleure visibilité)
- un livret d'accueil du service de l'animation socioculturelle d'une commune (commande de transformation d'un règlement intérieur, réputé non intelligible par les usagers, en un livret d'accueil).

Nous analyserons ces documents au regard de la notion de répétition du figement, de polylexicalité et de phrasème relationnel : quelles structures phraséologiques permettent au rédacteur professionnel de négocier la relation interdiscursive avec son (ses) destinataire(s) ? Quelle place occupe le figement ? Ce figement contient-il une part de polylexicalité ? Quels sont ses liens avec les relationèmes ? Nous interrogerons les moyens linguistiques et

discursifs mis au service d'un évitement de la rupture (rupture inhérente au contenu informativo-injonctif des documents) : comment le rédacteur professionnel fait-il en sorte de conserver la relation avec son lecteur ?

2 Analyse du corpus

2.1 Du pré-figement...

Dans des travaux récents (Romain et *al.* 2015a, 2015b, à paraître), nous avons pu montrer l'existence d'une compétence et d'un savoir-faire en termes de relation interdiscursive et d'enjeux interactionnels. Nous avons observé que les rédacteurs professionnels convoquent un ensemble de procédés spécifiques :

- procédés d'interpellation, d'adresse et de positionnement visant la complémentarité ;
- références énonciatives (spatiale, temporelle et personnelle) ;
- travail de préservation et de réparation des faces (politesse linguistique) ;
- choix de la progression de l'information ;
- coopération et pertinence ;
- relation interdiscursive coopérative et co-énonciative.

L'étude portant sur l'articulation entre postures énonciatives, points de vue en confrontation et choix des éléments de répétition montre que les mots répétés correspondent aux éléments de cohésion des points de vue de chacun. Cela dénote une volonté de tissage de lien autour de l'énonciation d'un point de vue commun.

Ces précédentes études nous ont conduites à décrire une structuration progressive de l'information à transmettre, la présence de relationèmes (indicateurs linguistiques et discursifs de relation) parmi lesquels nous citerons :

- des procédés d'interpellation, d'adresse et de positionnement visant la symétrie ;
- des répétitions d'éléments lexicaux propices au consensus, à la négociation ;
- une explicitation accompagnée d'une argumentation du contenu du propos à communiquer.

Nous avons observé un pré-figement qui se décrit comme l'utilisation répétitive d'outils linguistiques (ex : « nous » & « vous ») et discursifs (ex :

argumentation avec articulation des points de vue en présence) visant la transmission d'informations dans un souci global de ménagement des faces.

Dans le cadre de ce nouvel article, nous souhaitons approfondir l'analyse de notre corpus afin de mettre en évidence les figements de phrasèmes de relation. Ceci conduira à proposer une amorce de modélisation de la rédaction professionnelle en contexte de tension s'inscrivant dans un souci de coopération langagière.

2.2 ... au figement

Dans le cadre de l'analyse de ce corpus, nous avons relevé des figements contenant les pronoms personnels *nous* et *vous* (relationèmes relevés comme étant caractéristiques des deux réécritures produites par les rédacteurs professionnels). Nous les avons regroupés en fonction de leur cotexte. Nous illustrerons notre propos avec des exemples extraits des documents étudiés.

Notre but est de rechercher dans les travaux de réécriture les séquences lexicales répétitives ayant pour élément central l'un ou l'autre (ou les deux) de ces relationèmes.

2.2.1 Le formulaire Hyundai

Nous avons analysé une production d'un rédacteur professionnel commandée par la firme Hyundai. Cette production consiste en une réécriture d'un formulaire de réclamation visant le remboursement d'une somme d'argent suite à l'achat d'un véhicule déterminé. La réécriture ayant été commandée du fait des difficultés de compréhension que le premier document avait suscitées : à la fois pour comprendre la démarche à suivre pour le remplir mais aussi, éventuellement, l'interruption du document lorsque les conditions ne sont pas remplies par le réclamant.

Dans cette réécriture, on observe la présence de subordonnées circonstancielles de condition introduites par *si vous (n')êtes (pas)*, par *si vous avez* ou par *si vous ne pouvez pas*.

- (1) Subordonnée circonstancielle de condition introduite par *si & vous (n') êtes (pas) (admissible)* : Si vous êtes admissible, vous devrez répondre ; Les sections 1 et 2 vous permettront de savoir si vous êtes admissible ; Si vous n'êtes pas..., inscrivez... ; vous devez autoriser Hyundai... si vous étiez ; Si ..., vous n'êtes pas admissible... et vous n'êtes pas.

- (2) Subordonnée circonstancielle de condition introduite par *si* & *vous* avez : Si vous avez..., vous pouvez / passez / cochez / poursuivez / répondez / renoncez.
- (3) Si vous ne pouvez pas + devoir / déterminer / falloir : Si vous ne pouvez pas..., vous devez..., afin de déterminer si vous étiez ; Si vous pouvez..., il vous faut.

On en conclut que les subordonnées circonstancielle de condition, introduites par *si* et convoquant le pronom *vous* (présent également dans la proposition principale) sont utilisées comme des outils spécifiques de relation s'inscrivant dans un cadre plus large constitutif de la relation interdiscursive entre destinataire et destinataire(s).

Les occurrences du phrasème *si vous (n') êtes (pas) admissible* et des phrasèmes *si vous êtes...* ou *si vous avez...* ou encore *si vous ne pouvez pas* ponctuent tout le texte.

Ces formulations figées sont constitutives de phrasèmes de relation : elles visent à transmettre l'information sous une forme spécifique afin d'avoir un impact sur le destinataire. Elles sont constituées d'une combinaison fixe de plusieurs mots (conjonction de subordination, pronom personnel, groupe verbal) répétée de façon significative. Le travail de réécriture du rédacteur professionnel ne porte pas sur l'originalité du document à produire mais sur les outils permettant le maintien et la valorisation de la relation. Les phrasèmes occupent donc une place centrale en tant que vecteur de communication préalable au transfert de l'information.

2.2.2 Le livret d'accueil du service de l'animation socioculturelle d'une commune

Ce document concerne la réécriture d'un règlement intérieur en un livret d'accueil destiné à la présentation d'un service communal de l'animation socioculturelle. Ce livret vise à être distribué aux parents des enfants de la commune afin d'accompagner la lecture du règlement intérieur. Si le document initial décrit les droits et les devoirs, mais aussi les sanctions en cas de manquement au fonctionnement administratif, peu de parents le lisent et le comprennent. Le service d'accueil de la mairie, assailli par des questions relevant d'une mauvaise compréhension et de difficultés de lecture, a demandé à un rédacteur professionnel de transformer le document en un livret d'accueil

rendant les informations plus accessibles, lisibles et compréhensibles pour les parents de la commune.

Comme pour le précédent document, on observe ici la présence de phrasèmes de relation reposant sur une construction syntaxique spécifique ayant comme élément central un taxème. En effet, chacun des phrasèmes de relation a pour élément central un pronom personnel (*vous* ou *nous*). Ces pronoms se répondent tout au long de l'écrit dans un souci de lien, de relation d'entraide et de service.

- (4) Nous + recevoir, accueillir, organiser, se charger, mettre en place, avoir le souci de s'adapter, proposer, agir et informer : nous vous accueillons ; nous organisons ; nous nous chargeons ; nous mettons en place ; nous proposons ; nous agissons ; nous informons.
- (5) Vous + pouvoir avec infinitif, devoir avec infinitif : vous pouvez vous procurer ; vous pouvez inscrire ; vous pouvez les récupérer ; vous pouvez vous rendre.
- (6) Subordonnée circonstancielle de condition (avec ou sans pouvoir) + pouvoir avec infinitif : si vous désirez en savoir plus vous pouvez choisir ; si vous ne pouvez pas modifier vous pouvez régler.
- (7) Devoir + infinitif : vous ne devez constituer ; vous devez également joindre ; vous devez prévenir.
- (8) Subordonnée circonstancielle de condition + devoir avec infinitif: si vous ne l'avez pas, vous devez nous fournir ; si vous souhaitez inscrire vous devez rendre
- (9) Subordonnée circonstancielle de condition : si vous souhaitez inscrire / désinscrire vous trouverez

La transformation du règlement intérieur en un livret d'accueil a consisté à articuler le pronom personnel de quatrième personne *nous* (service de l'enfance ou équipe du service de l'animation socioculturelle) avec le pronom personnel de cinquième personne *vous* (les parents). L'intérêt du recours à ces relationèmes est de créer une dynamique complémentaire entre l'équipe de l'animation socioculturelle et les usagers du service.

Lorsqu'on étudie les phrasèmes ayant comme élément central ces pronoms, on observe que le *nous* est utilisé directement avec des verbes d'action (recevoir, accueillir, organiser, se charger, mettre en place, proposer, agir ou encore informer) alors que le *vous* est utilisé avec des modalisateurs (pouvoir et devoir). Ainsi généralement, le *nous* réalise des actions au service

du *vous* qui, en retour, dispose de droits (*vous pouvez*) et de devoirs (*vous devez*) afin d'exploiter au mieux les services rendus par la municipalité.

Ces pronoms personnels marqueurs d'une relation coopérative voire co-énonciative entre destinataire et destinataire(s) s'articulent au sein de structures phrastiques spécifiques impliquant des actions du côté du destinataire (*nous + verbe d'action*) et des positionnements attendus en retour du côté du destinataire (*vous + verbe modalisateur + infinitif*). On notera encore, rappelant ici le document précédent, la présence de subordinées circonstancielles de condition accompagnant le pronom *vous*.

- (10) nous : nous mettons en place des projets ; nous recevons les familles et nous nous chargeons des démarches administratives ; nous agissons sur deux plans ; Nous organisons essentiellement des sorties.
- (11) nous et vous : nous pouvons vous accueillir sur place ; afin que vous puissiez le déposer et le chercher [...] nous organisons des activités ; nous avons toujours le souci de nous adapter à chaque personne que nous recevons. Vous bénéficiez ainsi d'un suivi personnalisé.
- (12) vous : pour inscrire votre enfant à un ou plusieurs des secteurs cités plus haut (p. 3), vous ne devez constituer qu'un seul dossier, à rendre avant la rentrée scolaire de septembre ; Vous pouvez vous procurer ces deux documents ; Vous devez également joindre à votre dossier ; Vous pouvez régler les prestations de notre service ; Pour en savoir plus, vous pouvez consulter les pages ; Si vous désirez connaître les tarifs de l'Accueil de loisirs [...] vous pouvez vous rendre à la page 8.

On en conclut que ces phrasèmes sont utilisés comme des outils spécifiques de relation s'inscrivant dans un cadre plus large constitutif de la relation interdiscursive entre destinataire et destinataire(s). Ils participent de fait à une désambiguïsation de la répartition des rôles, des places énonciatives des acteurs. Ils permettent ainsi une identification claire des partenaires et de leurs rôles respectifs qui se complètent et s'articulent.

3 Conclusion

A l'issue de notre analyse, nous retenons les éléments suivants :

- L'existence d'un figement: c'est parce qu'il y a répétition qu'il y a figement et que des unités phraséologiques sont créées au niveau du texte ;
- Ces figements ont pour élément central des relationèmes : le maintien du lien relationnel entre destinataire et destinataire s'avère déterminé par le choix pertinent de figements au cœur d'une stratégie d'évocation commune. Ainsi on aura observé la présence de redondances de séquences lexicales (polylexicalité du figement) : répétition de séquences syntaxiques à l'identique –subordonnées circonstancielles de condition, « vous + modalisateur » et « nous + verbe d'action ».
- Ces répétitions, loin d'être perçues comme alourdissant le propos, apportent au lecteur une sécurité relationnelle. Ces formulations figées sont constitutives de phrasèmes de relation coopérative voire négociée.

Le figement semble donc permettre de créer du lien entre ce dont on parle (notre message) et le destinataire. Il s'articule avec les relationèmes et de fait avec la politesse linguistique et le travail de ménagement des faces en présence. En cela, il est constitutif d'un véritable marqueur de savoir-faire pragmatique en rédaction professionnelle. Cela conduit à repenser la répétition comme outil spécifique de la rédaction professionnelle, ouvrant ainsi un champ à la didactique de l'écriture de haut niveau.

Bibliographie

- Bally, Charles, 1909. *Traité de stylistique française*. Paris : Klincksieck.
- Beaudet, Céline / Clerc, Isabelle, 2008. « L'enseignement de la rédaction professionnelle au Québec : Quels fondements disciplinaires ? Quelle reconnaissance institutionnelle ? » In : Alamargot, Denis / Bouchand, Jacques / Lambert, Eric / Millogo, Victor / Beaudet, Céline (éds.). *Actes du colloque De la France au Québec : l'écriture dans tous ses états*. Poitiers : Université de Poitiers. <http://www.poitou-charentes.iufm.fr/IMG/pdf/BeaudetClercCONF.pdf>.
- Brown, Penelope / Levinson, Stephen, 1987. *Politeness. Some universals in language use*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Burger, Harald, 1998. *Phraseologie. Eine Einführung am Beispiel des Deutschen*. Berlin : Erich Schmidt.
- Burger, Harald / Buhofer, Annelies / Sialm, Ambros, 1982. *Handbuch der Phraseologie*. Berlin / New York : de Gruyter.

- Edmonds, Amanda, 2013. « Une approche psycholinguistique des phénomènes phraséologiques : le cas des expressions conventionnelles. » In : *Langages* 189, 121-138.
- Fracchiolla, Béatrice / Moïse, Claudine / Romain, Christina / Auger, Nathalie (éds.), 2013. *Violences verbales. Analyses, enjeux et perspectives*. Rennes : P.U.R.
- Goffman, Erving, 1973. *La mise en scène de la vie quotidienne*. Tomes 1 & 2. Paris : Editions de Minuit.
- Goffman, Erving, 1974. *Les rites d'interaction*. Paris : Editions de Minuit.
- Gonzalez-Rey, Isabelle, 2002. *La phraséologie du français*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.
- Gross, Gaston, 1996. *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*. Paris : Ophrys.
- Guéguen, Nicolas, 2008. « La politesse, clé du lien social. » In : *Cerveau et Psycho* 27, 28-31.
- Kavanagh, Eric, 2007. « Du papier à la page-écran : principes de l'adaptation Web. » In : Bisailon, Jocelyne (éd.). *La révision professionnelle : processus, stratégies et pratiques*. Québec : Nota bene, 139-166.
- Kellog, Ronald T., 2008. « Training Writing Skills : A cognitive Developmental perspective. » In : *Journal of Writing Research* 1(1), 1-26.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine, 2005. *Le discours en interaction*. Paris : Armand Colin.
- Legallois, Dominique / Tutin, Agnès, 2013. « Présentation : Vers une extension du domaine de la phraséologie. » In : *Langages* 189, 3-25.
- Martin, Robert, 1997. « Sur les facteurs du figement lexical. » In : Martins-Baltar, Michel (éd.). *La locution entre langue et usages*. Fontenay-Saint-Cloud : ENS Éditions, 291-307.
- Mejri, Salah, 1998. « Le figement lexical. Descriptions linguistiques et structuration sémantique. » In : *L'Information grammaticale* 76, 50-51.
- Plane, Sylvie / Olive, Thierry / Alamargot, Denis, 2010. « Traitement des contraintes de la production d'écrits : aspects linguistiques et psycholinguistiques. » In : *Langages* 177, 83-111.
- Rey, Véronique / Beaudet, Céline, 2011. « Rapport de stagiaires en formation de lettres aux textes virtuels : vers une nouvelle écriture professionnelle. » In : *Revue LIDIL de Linguistique et didactique des langues* 43, 103-116.

- Romain, Christina / Pereira, Marie-Emmanuelle / Rey, Véronique, 2015a. « Écriture professionnelle et contexte de tension : la répétition, un outil d'orientation du lecteur pour une meilleure finalité du document lu. » In : *Le discours et la langue* 7-2.
- Romain, Christina / Pereira, Marie-Emmanuelle / Rey, Véronique, 2015b. « Écriture experte en question. » In : Beaudet, Céline / Rey, Véronique (éds.). *Actes du colloque L'écriture experte : enjeux sociaux & scientifiques*. Aix-en-Provence : Presses Universitaires de Provence.
- Romain, Christina / Pereira, Marie-Emmanuelle / Rey, Véronique, à paraître. « L'enjeu de la rédaction professionnelle au XXIème siècle. » In : *Recherches Textuelles* 13, 495-513
- Schmale, Günter, 2013. « Qu'est-ce qui est préfabriqué dans la langue ? – Réflexions au sujet d'une définition élargie de la préformation langagière. » In : *Langages* 189, 27-45.
- Svensson, Maria Helena, 2004. *Critères de figement. L'identification des expressions figées en français contemporain*. Umeå : Umeå Universitet.
- Wray, Alison, 2002. *Formulaic language and the lexicon*. Cambridge : Cambridge University Press.